



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 062-200018083-20260429-B5120260429-DE

S2LOW

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi seize avril, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°51-2026-04-29

Etaient présents :

M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M. Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Christophe DOUCHAIN, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Rebecca CHATILLON, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. Marc COUSIN, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Jean-Christophe SERGENT à M. Etienne MAES
Mme Véronique BALLY à Mme Anne DACHICOURT
Mme Martine GOURNAY PRUD'HOMME à M. Jean-Luc MARCOTTE
M. Jackie BAHEUX à M. Benoît LONGUET

Etaient remplacés :

M. Dominique CHIVET par M. Benoît DELATTRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie THERRY
M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY

Etaient absents :

M. Christophe COUSIN
M. Jean-Claude RETAUX

Secrétaire de séance :

Mme Julie WALLE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	43
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusés	0
Absents	2
Nombre de votes	50

Délibération n°51-2026-04-29

Objet : vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Les taux d'imposition qui ont été votés dans le cadre du budget 2025 étaient les suivants :

- Taxe d'habitation : 11,83%
- Taxe sur le foncier bâti : 0,204%
- Taxe sur le foncier non bâti : 2,10 %
- Cotisation foncière des entreprises : 27,24 %

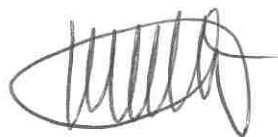
Il est proposé au conseil communautaire, suite à ces informations, de maintenir ces taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : 11,83%
- Taxe sur le foncier bâti : 0,204%
- Taxe sur le foncier non bâti : 2,10 %
- Cotisation foncière des entreprises : 27,24 %

Approuvé à l'unanimité

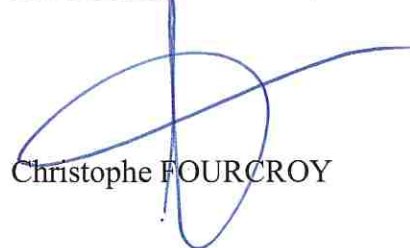
Fait et délibéré à Desvres, le 29 avril 2026

La secrétaire de séance



Julie WALLE

Le Président



Christophe FOURCROY